

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de la demande :
 Déposée le :
 Références du dossier :

Demande de copie de documents ⁽¹⁾
 (pour la période postérieure au 31 décembre 1955)

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE

A compléter éventuellement dans le cadre d'une demande complémentaire de formalité faisant suite à une demande de renseignements.

N° déposée le

Références du dossier :

Service de dépôt :

IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR ⁽²⁾

M

Adresse courriel ⁽³⁾ :

Téléphone :

A, le

Signature

COÛT

Copie des documents :

- nombre de bordereaux d'inscriptions demandés : x 6 € = €

- nombre d'états descriptifs de division, de modificatifs ou de règlements de copropriété demandés : x 30 € = €

- autres documents demandés : x 15 € = €

Frais de renvoi = €

règlement joint

compte usager

TOTAL = €

MODE DE PAIEMENT (cadre réservé à l'administration)

numéraire

chèque ou C.D.C.

mandat

virement

utilisation du compte d'usager :

QUITTANCE :

NATURE DES RENSEIGNEMENTS DEMANDES

Le service de la publicité foncière est requis de délivrer un(e) :

copie

demande spéciale prévue par le § 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955

des documents ou formalités désignés ci-après.

⁽¹⁾ Demande à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de la publicité foncière du lieu de situation de l'immeuble pour lesquels les documents sont demandés.

⁽²⁾ Identité et adresse postale.

⁽³⁾ Uniquement pour les usagers professionnels.

